



VÉLO-ÉCOLES À CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE ET DANS LA HAUTE-LOIRE

Deux territoires, l'un urbain et péri-urbain, l'autre urbain et rural, expérimentent la formation à la pratique du vélo à travers le déploiement de vélos-écoles.

CONTEXTE

> Le territoire

Le projet de développement de vélo-écoles se situe sur deux territoires :

- La métropole clermontoise, territoire urbain et périurbain composé de 21 communes et de 290 000 habitants. Les habitants du pôle métropolitain réalisent chaque jour près de 2,4 millions de déplacements, ce qui correspond à une moyenne de 3,8 déplacements aller-retour par personne et par jour, réalisés en majorité en voiture (63% des déplacements contre 27% pour la marche et 2% pour les deux roues).
- Le département de la Haute-Loire, territoire urbain et rural, géographiquement contrasté. Intégralement situé dans la partie centre est du Massif central, le territoire ailligérien regroupe plus de 226 000 habitants. Malgré une tendance rurale, les 2 axes majeurs routiers facilitent l'accessibilité du territoire : sur sa partie ouest par l'A75 et la RN 102, et sur sa partie est par la RN88.



> La collectivité et son projet de territoire durable

L'enjeu pour la métropole clermontoise est de renverser les tendances autosolistes de la mobilité quotidienne et de développer le report modal. Pour le Département de la Haute-Loire, il est de répondre aux besoins des habitants dans une zone géographique à faible densité de population. Il s'agit de mettre en place une offre nouvelle : accompagner le passage à la pratique du vélo par la mise en place et le développement de vélos-écoles.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

- **Un objectif opérationnel** : proposer aux populations des territoires concernés une offre d'accompagnement et de formation à la pratique du vélo
- **Un objectif stratégique** : inscrire dans l'écosystème mobilité territorial une offre au changement de comportement

> L'action menée

- Le développement de la vélo-école :

→ Communication auprès des acteurs relais et du grand public. Promotion de la vélo-école auprès de l'ensemble des acteurs intéressés et via l'ensemble des médias (presse, réseaux sociaux, événements...)

LE PROJET EN BREF

- > Année de création de la solution : 2019
- > Maturité du projet : en cours
- > Budget : dépense en personnel (1,5 ETP)
- > Temps nécessaire au déploiement de la solution : 1 an

- Établissement de partenariats avec les acteurs de l'insertion, du handicap, les acteurs publics, les collectivités locales, les autres acteurs de la mobilité, de la jeunesse, de l'éducation nationale pour la mise en place des séances de vélo-écoles.
- Mise en place d'une offre continue d'ateliers et de formations de vélo-école : du lundi au samedi matin, sur site protégé ou en circulation. Il est également mis en place des opérations sur mesure en fonction des demandes.

BILAN

> Les résultats

La vélo-école s'affirme progressivement comme un nouvel outil territorial d'accompagnement aux changements de pratiques. Cette offre est complémentaire aux différentes initiatives des collectivités pour favoriser le développement de la pratique du vélo.

Entre septembre 2019 et juillet 2020, près de 500 personnes ont déjà bénéficié de la vélo-école.

Le changement de pratique ne se fera pas uniquement par la mise en place d'infrastructures, mais également par l'accompagnement et la formation du public pour aller vers ce mode de déplacement. Ce besoin concerne en premier lieu les publics en difficultés d'insertion, mais pas uniquement. Certaines personnes ont des représentations, des craintes, des peurs, qui font qu'elles ne passent pas au vélo. La vélo-école leur propose un espace sécurisé de test, d'expérimentation, qui peut leur permettre de faire ensuite du vélo un outil de déplacement du quotidien.

> Les leçons tirées / Les facteurs de réplicabilité

Si la crise sanitaire a un temps un peu bloqué la dynamique engagée, le déconfinement a au contraire permis de booster la communication et les demandes liées au vélo.

> Les perspectives

Sur la métropole clermontoise, une convention de partenariat avec le Syndicat mixte des transports en communs (SMTC) et Clermont Auvergne Métropole est en cours de discussion pour accompagner au développement de la vélo-école. De plus, les différentes associations clermontoises se réunissent désormais pour proposer une offre globale vélo complémentaire à celle proposée par les pouvoirs publics. Cette offre permettra de prendre des leçons, mais aussi d'acheter, de réparer, de louer et de sécuriser un vélo.

Les acteurs impliqués

- Le SMTC
- La Métropole Clermontoise
- La Direction départementale des territoires de la Haute-Loire
- L'ensemble des structures partenaires utilisatrices de la vélo-école : CHU, université, associations, entreprises...
- Vélo Cité et Tous deux roues

Sources et contacts

Pascal GRAND, directeur
FORMATION INSERTION TRAVAIL (FIT)
Tél. : 06 16 99 90 29
fit-formation@orange.fr

